

## L'ÉCOLE OUVERTE DE L'INTERNET

**Laurent CHEMLA, Yves POTIN**

L'association École Ouverte de l'Internet a été créée pour promouvoir l'Internet citoyen et coopératif. Nous voulons, par la formation, qu'un outil appelé à prendre de plus en plus de place dans la vie de tous les citoyens ne soit pas soumis aux seules décisions de ceux qui, aujourd'hui, en connaissent les tenants et aboutissants.

L'École Ouverte de l'Internet se veut un réservoir bénévole de compétences pour les organisations publiques (associations, collectivités locales ou territoriales) qui souhaitent faire de la formation à Internet gratuite pour adultes. Organisée en association loi de 1901 depuis début décembre 1999, elle fonctionne depuis deux ans et demi déjà, et a participé à différentes expériences de formation populaire, dont récemment une semaine entière destinée aux formateurs en Informatique de l'Académie de Versailles.

Pour mieux cerner les raisons de l'existence de l'École Ouverte, demandons nous où en est l'Internet socialement aujourd'hui, et particulièrement la formation aux usages qu'il permet.

La « nouvelle économie » envahit de plus en plus le gigantesque espace publicitaire auquel se ramène bien trop souvent le paysage urbain et médiatique d'aujourd'hui. Elle comporte deux piliers qui sont l'internet et la téléphonie mobile, où ce qui importe n'est plus nécessairement de dégager de nouveaux profits mais de comporter toujours plus de nouveaux adhérents à des services parfois presque totalement gratuits, comme le téléphone portable à un franc, l'ordinateur gratuit, le fournisseur d'accès internet gratuit, pour ne pas parler de services à l'utilité discutable. L'important est alors de déterminer la valeur de chaque abonné, parfois en dizaines de milliers de francs, pour tel ou tel opérateur de télécommunications. Nous voyons ainsi proliférer des nouvelles sociétés n'ayant pas d'autre vocation et ne proposant rien de plus innovant que se faire absorber par de plus grandes, dans la constitution d'organismes tentaculaires de dimensions inquiétantes.

Inquiétantes en effet, car s'il s'agit simplement de revendiquer « posséder » un grand nombre d'êtres humains qui consomment un produit, on peut se demander jusqu'à quel point il est pertinent d'informer, voire d'éduquer ces consommateurs quand à ce qu'ils consomment, et non ce qu'ils achètent car bien souvent, encore une fois, le produit est pour eux gratuit, ils peuvent même être payés pour adhérer à tel ou tel service ou afficher de la publicité sur leur écran. Or si le mot « citoyen » veut encore aujourd'hui dire quelque chose, il semble indispensable de se souvenir que la citoyenneté est inséparable d'un niveau minimal d'éducation. Ainsi, il n'est guère réaliste de faire voter des gens qui ne peuvent pas lire un bulletin de vote. Or, l'internet est en train de changer les rapports humains et sociaux, qu'on le veuille ou non, à commencer par les aspects publics de la vie de tout un chacun. Ainsi, la mutation des enseignants français passe nécessairement par un moyen télématique, le recours à l'internet étant vivement encouragé. Dans quelques années, le baccalauréat sera géré administrativement par ce biais, de même que notre système de santé. Il s'agit d'un formidable outil de communication qui va changer notre vie quotidienne. Dans quelle mesure le citoyen est-il informé de ce qu'est cet outil, ce que sont ses potentialités, et aussi de la manière de s'y comporter car il s'agit d'un lieu public où chacun peut s'exprimer ? Quelles responsabilités implique cette nouvelle liberté ?

Voici quelques questions légitimes que tout un chacun peut aujourd'hui se poser :

- Puis-je, comme on me le propose, « surfer sur le web » en toute sécurité ? Comment savoir si quelqu'un regarde ce que je fais et surveille à mon insu mes allées et venues ? D'ailleurs, comment se fait-il que je reçoive régulièrement des publicités concernant mes goûts et centres d'intérêt alors que je crois n'en avoir fait part à personne et que je ne souhaite pas recevoir de telles publicités ? Pourquoi suis-je inondé de messages d'inconnus qui me parlent de choses qui ne m'intéressent pas ou me dérangent, comme de la publicité pour des « services » pornographiques ?
- Mes données personnelles sont-elles en sécurité si je me connecte à l'internet ? Quelqu'un peut-il à mon insu s'approprier mes documents, voire mes mots de passe sans que j'en sois averti ? Est-il vrai qu'un simple courrier électronique peut détruire tout ou partie de mes données personnelles et infecter en même temps tous mes correspondants ? D'ailleurs, y a-t-il d'autres logiciels pour communiquer mis à part celui qui était installé par défaut sur mon ordinateur lorsque je l'ai acheté ?

- Est-il possible de se faire passer pour moi sans que je le sache, et agir en mon nom, ou du moins usurper mes coordonnées sur l'internet pour agir de manière répréhensible en se faisant passer pour moi ?

Les réponses à ces questions sont très inquiétantes, non pas tant en ce que tous ces points concernent l'intimité de tout un chacun, sa liberté et éventuellement la mise en jeu de sa responsabilité pénale, mais bien plus en tant que l'information concernant tous ces problèmes est inexistante dans le discours publicitaire et commercial vantant l'internet, nouvel espace de liberté sans frein plein de nouveaux amis, de services gratuits et d'accès à la connaissance et à l'information comme au divertissement. Qui informe, éduque et forme à ces « nouvelles » techniques et à la manière d'évoluer sur l'internet en prenant un minimum de précautions ? Tout ceci est préoccupant car il est chaque jour plus vrai que savoir, et savoir faire, c'est pouvoir. Ainsi rencontrons-nous la question de la connaissance de l'outil informatique.

Avec quels outils, donc, former, informer et éduquer le consommateur pour le mettre en mesure de jouir de ces nouvelles libertés qui transforment sa citoyenneté ?

La micro-informatique, ce n'est pas un scoop, est soumise à ce que certains nomment un quasi-monopole, d'autres un monopole de fait, d'autres encore à la loi du marché. Mais le monopole existe bel et bien, dans les faits, dans le domaine informatique. On peut en effet penser, qu'on en soit heureux ou mécontent, que les élèves trouveront face à eux, dans le monde du travail, les logiciels de Microsoft. Une certaine idée de l'efficacité pourrait donc conduire à enseigner non pas la fonction de tel ou tel type de logiciel, mais le mode de fonctionnement de tel ou tel logiciel. Enseigner qu'il faut, pour lire son courrier électronique, cliquer dans telle barre de menu, plutôt que d'expliquer ce qu'est le courrier électronique, comment il fonctionne et quelles fonctionnalités on doit attendre d'un logiciel de lecture de ce type de documents. De même, ne plus enseigner ce qu'est le logiciel de traitement de texte, mais comment fonctionne tel traitement de texte à l'exclusion des autres.

Dans une situation de quasi-monopole, le choix est difficile : faut-il choisir, au nom de cette hypothétique efficacité, d'enseigner l'usage des logiciels les plus vendus ? Ou bien préférer, malgré des contraintes certaines, l'indépendance qu'offrent les logiciels libres ?

L'école Ouverte a choisi la seconde option, sans état d'âme. Son but est de former le maximum de citoyens aux usages coopératifs des

LA REVUE DE L'EPI L'ÉCOLE OUVERTE DE L'INTERNET

réseaux. Le modèle de développement coopératif des logiciels libres, et le fait que ce modèle soit justement une des principales méthodes de développement de ces mêmes réseaux, ne fait que nous conforter d'avantage dans notre choix. Mais le point le plus important reste l'indépendance : l'École Ouverte forme des citoyens, pas des clients. Le choix des Logiciels Libres est alors tout naturel : si on ne souhaite pas dépendre de tel ou tel commerçant, ce qui finalement semble normal lorsqu'on parle d'éducation, ils constituent le seul choix logique et, finalement, naturel.

Le parallèle que nous préférons est celui des cours et des programmes « classiques » de l'Éducation Nationale. Basés sur le travail commun d'experts reconnus et d'enseignants, les programmes ne sont pas fournis « clé en main » par tel ou tel éditeur de livres scolaires. Les logiciels utilisés pour la formation à Internet ne sont pas seulement des outils permettant l'apprentissage, ils sont aussi un objet d'apprentissage en eux-mêmes. Et à ce titre, doivent faire l'objet d'une aussi grande indépendance que possible, et respecter le plus possible les "standards" définis par d'autres que le seul monde du commerce.

L'École Ouverte a donc choisi : nos supports de cours sont des logiciels développés selon le modèle le plus ouvert qui soit. Nos élèves peuvent, à l'instar des livres scolaires, les "emporter" chez eux pour les étudier tout à loisir, sans payer de licence supplémentaire. Nos cours sont publiés et discutés, soumis à discussion et à toute amélioration qui leur serait apportée.

Ce présupposé admis notre objectif est d'offrir à tout citoyen suffisamment de savoir et de compétences techniques pour que, maîtrisant l'outil du point de vue technique, il soit capable d'évaluer lui-même les conséquences de l'existence de cet outil. Pour lui-même comme pour la société tout entière.

La société toute entière se voit imposer l'usage de cet outil, complexe tout autant techniquement que sociologiquement. Dangereux même, par pas mal de côtés. Et nos gouvernants semblent compter sur l'auto-formation de tous les citoyens pour que cet outil soit maîtrisé. Autant compter sur l'auto-formation pour l'apprentissage de la lecture : on aura sûrement des résultats, quelques petits génies qui sauront lire au bout d'un temps étonnamment court, une grande masse de gens normaux qui sauront associer une image à un mot, et une masse encore plus grande d'ignorants incapables d'utiliser un outil qui sera devenu d'une importance primordiale dans ses rapports avec le reste du monde.

Sans parler des aspects sociologiques, nous croyons pour notre part qu'un effort énorme de formation technique est nécessaire, à tous les niveaux de la société, pour que tout un chacun soit à même d'utiliser tous les aspects d'Internet, jusqu'à celui qui permet l'exercice de la liberté d'expression.

Nous espérons parallèlement que les clés techniques permettront à ceux qui les auront de prendre conscience de l'importance sociale, et partant de prendre part aux décisions, forcément importantes, qui découleront de l'existence même d'Internet.

Les raisons qui sous-tendent notre choix de n'utiliser aucun outil commercial peuvent se résumer en une boutade : accepterions-nous de donner licence à MacDonalDs pour s'occuper de toutes les cantines scolaires de France ?

Mais par dessus tout, notre rôle est de poser le problème que j'ai abordé ici : comment la révolution d'Internet peut-elle se faire sans danger si elle n'est pas accompagnée par la formation de la société toute entière, une formation libre, gratuite et fondée sur l'indépendance.

Laurent CHEMLA

Yves POTIN